

## Bourassa relance la Baie James

### ■ Trois nouvelles centrales au coût de \$ 7.5 milliards



Photo CP

« Un des meilleurs moments de ma carrière ! »

**BERNARD DESCÔTEAUX**

QUÉBEC — Le premier ministre Robert Bourassa a annoncé officiellement hier la reprise des travaux de développement hydro-électrique de la Baie James avec, comme première étape, la construction de trois centrales d'une capacité totale de 2,500 mégawatts et des investissements de \$ 7.5 milliards.

M. Bourassa, profitant de l'inauguration d'une nouvelle session de l'Assemblée nationale, a ainsi mis fin à une interruption de neuf ans des travaux sur ce vaste chantier faute de besoins. Il a précisé que les travaux d'ingénierie commenceront d'ici quelques semaines et les travaux sur le chantier à la fin de l'année ou au début de 1989.

« C'est l'un des meilleurs moments de ma carrière politique », a dit M. Bourassa sous les applaudissements de ses collègues députés et ministres. Il faisait allusion au combat qu'il a mené depuis bientôt dix ans pour convaincre de la nécessité d'exporter afin de pouvoir devancer la construction de nouvelles centrales. Selon lui, ce projet est une manifestation de patriotisme car « la force du Québec passe par son développement économique, lequel passe par le développement de la Baie James ».

Les projets qu'on réalisera sont les centrales de LG-1 (1,296 mw) Brisay

(385 mw) et Laforge 1 (783 mw) qui viendront compléter le développement du complexe hydro-électrique de la rivière La Grande. Ces trois centrales seront mises en service vers 1996, selon un échéancier qui pourra être ajusté aux besoins. L'énergie obtenue sera exportée aux États-Unis en vertu de contrats d'exportation signés l'année dernière avec des États de la Nouvelle-Angleterre, contrats qui prévoient que les livraisons d'électricité commenceront en 1995.

Les investissements prévus sont de l'ordre de \$ 7.5 milliards, ce qui comprend la construction d'une ligne de transmission et la construction des équipements tels les turbines. Au total, il y aura sur une période de sept ans, 40,000 emplois/années-personnes qui seront créés sur les chantiers et en usines. Avec un sourire, M. Bourassa dira que dans un an et demi, il y aura une activité fébrile à la Baie James. On sera alors à la toute veille d'élections générales.

Le financement de ces projets sera assuré facilement, a par ailleurs indiqué M. Bourassa. En conférence de presse, il a réitéré son intention d'utiliser ces projets comme levier de développement économique. Auront une préférence, les prêteurs qui seront en mesure d'investir en plus dans des projets de développement industriel au Québec. En Europe et en Asie, les grandes banques

Voir page 12 : Bourassa

### Les points saillants

QUÉBEC (PC) — Voici les principales orientations législatives et parlementaires contenues dans l'allocation du lieutenant-gouverneur Gilles Lamontagne à l'occasion de l'ouverture de la deuxième session du gouvernement Bourassa:

- dépôt d'une nouvelle politique énergétique visant à maximiser la rentabilité économique du potentiel énergétique québécois;
- adoption d'un plan d'action pour favoriser l'entrepreneuriat local et régional;
- dépôt d'un projet de loi-cadre sur les caisses d'épargne et de crédit;
- plan de développement technologique et tenue d'un Sommet de la science et de la technologie;
- projets de loi sur la rémunération des élus municipaux et poursuite de la refonte des lois municipales;
- mesures contre la pollution dans la gestion des déchets, des pluies acides, des sols contaminés, des réserves écologiques, des espèces menacées et de l'assainissement des eaux;
- révision des pouvoirs de la Régie de la sécurité dans les sports;
- étude de deux projets de loi en éducation sur l'instruction publique et les élections scolaires et réforme de l'aide financière aux étudiants;
- plan de développement en matière de culture scientifique;
- étude de la réforme de l'aide sociale suivie d'un projet de loi;
- projet de loi pour faciliter la perception des pensions alimentaires et avant-projet de loi pour assurer une meilleure équité économique entre les conjoints;
- programme de services de garde;
- étude d'un projet de loi sur les victimes d'actes criminels;
- mise sur pied d'une Régie des télécommunications pour consolider la juridiction québécoise en cette matière;
- élaboration d'un plan de redressement et de consolidation du français, langue maternelle, dans les écoles primaires et secondaires.

(Autres informations en page 2)



Le premier ministre du Manitoba, M. Howard Pawley, à droite, n'a pas caché sa déception après la défaite de son gouvernement, hier, en Chambre.

## Vote de non-confiance au Manitoba

### Le gouvernement est défait

■ Pawley dira aujourd'hui s'il appelle des élections

WINNIPEG (PC) — Le gouvernement du Manitoba a été défait, hier, à la suite d'une motion de non-confiance sur le budget provincial, mais le premier ministre Howard Pawley a indiqué qu'il attendrait jusqu'à aujourd'hui pour annoncer s'il y aura une élection.

« De toute évidence, nous nous retrouvons dans une position difficile à l'issue du vote », a reconnu d'une voix égale M. Pawley, le seul premier ministre néo-démocrate au pays, à sa sortie d'une rencontre du caucus, qui avait été convoquée d'urgence. Sans que personne s'y attende, le

peu conformiste député Jim Walding a voté du côté des 26 conservateurs de l'opposition et de la leader libérale Sharon Carstairs pour défaire le gouvernement, de justesse, par 28 voix contre 27.

La tradition parlementaire veut qu'un gouvernement qui perd un vote de non-confiance sur un budget doit déclencher une élection.

« Une fois que nous aurons terminé nos discussions au sein du caucus, demain matin, je ferai une déclaration définitive », a indiqué le premier ministre, qui a été réélu pour son second mandat au mois de

mars 1986.

Plus tôt, M. Pawley avait écouté le décompte du vote le regard vide, pendant que les conservateurs, triomphants, clamaient haut et fort leur joie.

L'air lugubre, M. Pawley s'était contenté de dire que le caucus néo-démocrate allait se réunir. Lui et les autres députés néo-démocrates avaient alors quitté la Chambre avec solennité pour se rendre dans une salle voisine.

À l'issue du vote, M. Walding a déclaré qu'il était devenu trop dur de

Voir page 12 : Le gouvernement

## Au « Super mardi »

### « Super Bush »

**MICHEL C. AUGER**

Le vice-président George Bush est le grand gagnant du « Super mardi », l'emportant facilement dans 15 des 16 États qui tenaient hier une élection primaire.

Cette victoire donne au vice-président Bush une avance presque insurmontable dans la course à l'investiture républicaine et il a déjà près de 70 % des délégués nécessaires pour l'emporter.

Chez les démocrates, les résultats étaient plus fragmentés, mais trois candidats se sont maintenus clairement détachés du peloton soit le gouverneur Michael Dukakis, le sénateur Albert Gore et le pasteur noir Jesse Jackson qui l'ont emporté chacun dans cinq États, alors que plusieurs luttes étaient très serrées.

Au chapitre des délégués aux conventions des deux partis qui étaient désignés hier soir, les premières estimations donnaient M. Bush l'emportant facilement chez les républicains avec 446 voix contre 92 pour M. Dole et 5 à M. Robertson.

Chez les démocrates, la lutte était serrée entre le sénateur Gore avec 293 délégués, suivi de M. Jackson avec 284 et de M. Du-



George Bush

kakis avec 270, alors que M. Gephardt était loin derrière avec 82.

Au vote populaire, M. Bush l'emportait dans tous les États sauf le Missouri où la lutte était serrée avec son principal rival, le sénateur Robert Dole du Kansas.

Voir page 12 : « Super Bush »

## Un mort en sursis obtient enfin le coeur tant attendu

**LIA LÉVESQUE**

(PC) — C'est un homme de 39 ans qui a permis de sauver la vie du travailleur de la construction âgé de 29 ans, qui attendait qu'on lui implante un coeur compatible.

Le patient avait été admis à l'Institut de cardiologie, le 14 février, où on lui avait implanté un coeur artificiel Jarvik, en attendant de trouver un coeur compatible, du groupe sanguin B.

En conférence de presse hier à l'Institut de cardiologie de Montréal, les deux chirurgiens, Yves Leclerc et

Michel Carrier, ont certifié que le patient serait « très certainement mort il y a 21 jours », s'il n'y avait pas eu le coeur de plastique et teflon Jarvik.

Déjà, le fait de passer 21 jours avec un coeur artificiel commençait à être problématique. « Plus le temps passait, plus c'était inquiétant », a admis le Dr Michel Carrier. À partir du moment où un patient a reçu un coeur mécanique, il est jugé « prioritaire » dans la longue liste des patients en attente d'un coeur.

Le coeur a été obtenu d'un homme qui aurait attenté à sa vie, selon les porte-parole de l'Institut.

Le donneur avait lui-même signé

une carte de don d'organes, il y a quelque temps, et sa famille a consenti, lundi, à ce que son coeur et ses reins soient prélevés pour des patients en attente de greffes. Non seulement le coeur mais aussi les deux reins de l'homme de 39 ans seront greffés à un autre malade, ont révélé les deux chirurgiens.

Les organes du donneur continuaient de fonctionner après sa mort, dite cérébrale. L'homme, dans le coma, a été branché sur respirateur, le temps que l'équipe de chirurgiens de l'Institut de cardiologie vienne vérifier la compatibilité de

Voir page 12 : Un mort

## Panama songe à rompre avec les É.-U.

PANAMA (AFP) — Le gouvernement du Panama est en train d'étudier sérieusement, parmi d'autres mesures, la possibilité de rompre ses relations diplomatiques avec les États-Unis, a révélé hier M. Juan Antonio Tack, conseiller du ministère des Affaires étrangères panaméen.

Une éventuelle rupture des relations avec les États-Unis serait une mesure « forte » que « naturellement » le gouvernement panaméen « est en train d'envisager », a déclaré M. Tack au cours d'une conférence

de presse télévisée à laquelle assistaient le ministre des Affaires étrangères, M. Jorge Abadia, et le maire de Panama, M. Daniel Delgado, directeur du département des Affaires relatives au traité sur le canal de Panama.

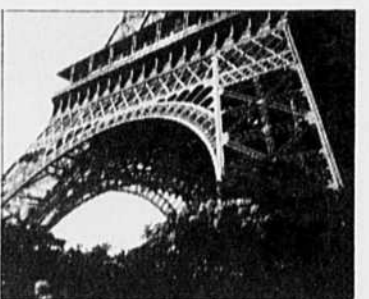
M. Abadia a indiqué qu'il avait donné des instructions à l'ambassadeur du Panama devant les Nations unies, M. Jorge Ritter, pour qu'il demande la convocation urgente du Conseil de sécurité pour étudier le cas du Panama ainsi que « l'évidente agression économique des États-

Unis ». Par ailleurs, de violents affrontements ont opposé hier dans les rues de Panama les forces de l'ordre à une manifestation d'opposants qui ont réclamé le départ du général Manuel Noriega, l'homme fort du Panama.

Les heurts entre les autorités et les manifestants de l'opposition qui se sont produits dans le centre de Panama ainsi que dans plusieurs quartiers de la banlieue sont les plus violents qui aient été enregistrés de-

Voir page 12 : Le Panama

### AUJOURD'HUI



#### FIVE O'CLOCK

Les Parisiens se pâment pour les salons de thé, une mode venue d'outre-Manche. Passeport vous présente un aperçu des prix pratiqués ce printemps à Paris. Page 15.

#### BANQUIERS ASSUREURS ?

Les banquiers demandent à Ottawa la permission de vendre tous les produits d'assurances, mais Hockin réitère son désaccord. Page 7

#### IMPORTANT GAIN DES NORDIQUES

Les Nordiques remportent un gain de 6-4 sur les Whalers de Hartford et se rapprochent à trois points du quatrième rang de la section Adams. Page 24

VOL SANS ESCALE MIRABEL/

# LONDRES

TOUS LES JOURS ... 393-3111



AIR CANADA

# Le projet de loi sur les lobbyistes: en retard et édenté, dit l'opposition

MARIE TISON

OTTAWA (PC) — Le gouvernement conservateur s'est dit prêt à apporter de légères modifications techniques au projet de loi sur l'enregistrement des lobbyistes.

Le ministre de la Consommation et des Corporations, M. Harvie Andre, a cependant refusé de révéler la teneur de ces modifications, se contentant d'indiquer qu'il s'agissait de détails.

La Chambre a commencé à débattre du projet de loi sur l'enregistrement des lobbyistes en deuxième lecture hier, plus de huit mois après sa première lecture.

L'opposition a déploré ce retard. Les deux partis de l'opposition se sont dits en accord avec le principe du projet de loi, mais ils ont proposé une demi-douzaine d'amendements pour élargir sa portée et lui donner des dents.

Le projet de loi fait la distinction entre deux types de lobbyistes payés, qui devront fournir plus ou moins de renseignements selon leur statut.

Le premier type de lobbyiste, une personne engagée à contrat pour exercer du lobbying auprès du gouvernement, devra fournir ses coordonnées, celles de son client et l'objet du lobbying.

Le deuxième type, un dirigeant ou un employé d'une entreprise qui a

notamment comme fonction de faire du lobbying n'aura qu'à fournir annuellement ses coordonnées.

Le projet de loi, qui prévoit des sanctions pour les fausses représentations ou le défaut de s'enregistrer, devra être réexaminé par le Parlement trois ans après sa mise en vigueur.

M. Andre a déclaré hier que le projet de loi avait suscité des réactions si favorables que plusieurs lobbyistes avaient déjà demandé à s'enregistrer. Le ministre a ajouté que plusieurs lobbyistes avaient fait des critiques constructives du projet de loi, ce qui avait permis d'identifier des sections nécessitant des clarifications.

« Je suis reconnaissant de ces suggestions, a-t-il déclaré hier en ouvrant le débat en deuxième lecture. Je vais faire un certain nombre de recommandations en comité afin d'améliorer le projet de loi ».

Il a ajouté que les amendements envisagés ne toucheraient pas aux principes même du projet de loi, ni à ses principaux aspects.

Il a finalement suggéré à la Chambre d'adopter rapidement cette législation.

Le député libéral de Glengarry-Prescott-Russell Don Boudria s'est dit en accord avec cet objectif, mais il a rappelé que c'était le gouvernement qui avait fait traîner les choses en la matière.

Le premier ministre Brian Mulroney avait promis ce projet de loi le 9 septembre 1985, en tant que composante d'un nouveau code de moralité publique. Il avait souligné l'urgence de la situation, a rappelé M. Boudria.

Par la suite, le gouvernement a rendu public un document de discussion et mis sur pied un comité parlementaire pour étudier la question. Le projet de loi n'a été déposé que le 30 juin 1987, pour n'être débattu en deuxième lecture que huit mois plus tard, a déclaré M. Boudria.

« Je suis content de voir que le ministre remette finalement le projet de loi à l'ordre du jour, même s'il est déjà trop tard », a-t-il ajouté.

M. Boudria a soutenu que la législation avait grandement besoin d'être améliorée à ses yeux, mais que cela n'empêcherait pas les libéraux de voter en sa faveur.

Le député néo-démocrate John Rodriguez a abondé dans le même sens, affirmant que son parti appuyait le principe du projet de loi, même s'il avait bien des amendements à présenter en comité parlementaire.

Les deux députés ont tous deux déploré le fait que le projet de loi n'exige pas le dévoilement des frais exigés par les lobbyistes auprès de leurs clients. Il s'agit d'un précieux indicateur sur l'importance que prend une question aux yeux des personnes

intéressées, a affirmé M. Rodriguez. Les deux députés ont soutenu que le projet de loi devrait être plus sévère.

« En fait de vérification, ce projet de loi ressemble à un lapin édenté », a lancé M. Rodriguez.

Le projet de loi ignore également ce type particulier de lobbying qu'est l'envoi massif de télégrammes et de lettres aux bureaux des députés et des ministres, ont déploré les libéraux et les néo-démocrates.

« La population et nous avons besoin de savoir qui est derrière cet effort », a affirmé M. Rodriguez.

M. Boudria a également soutenu que le projet de loi devrait exiger des lobbyistes qu'ils déclarent toutes les démarches effectuées auprès du gouvernement, et qu'il interdise à un individu de s'enregistrer comme lobbyiste pendant une certaine période de temps s'il a été reconnu coupable de fausse déclaration par un tribunal.

M. Rodriguez a enfin déploré le fait que le projet de loi fasse une distinction entre deux types de lobbyistes.

« Quiconque est payé pour tenter d'influencer ou faire des représentations auprès du gouvernement devrait être enregistré comme lobbyiste, a-t-il soutenu. La population a le droit de savoir quel but recherche cette personne ».



Pierre O'NEILL  
▲ En coulisses

## Un homme et son parti

Le plus gros handicap de Jacques Parizeau, c'est le Parti québécois. Dans la tradition politique nord-américaine, les partis politiques idéologiques n'ont jamais eu la popularité facile.

Sans l'immense popularité de René Lévesque, le PQ n'aurait pas pris le pouvoir en 1976. Et encore, la conjoncture politique y fut pour beaucoup; les Québécois voulaient tellement se débarrasser des libéraux de Robert Bourassa qu'ils étaient prêts à prendre le risque d'une destination inconnue.

Par contre, les partis pragmatiques sont souvent plus populaires que leur leader. Aux dernières élections générales, le PLQ aurait remporté la victoire même avec Claude Ryan. Et pourtant les sondages accordaient à Pierre Marc Johnson le même degré de popularité qu'à Robert Bourassa.

Sur la scène fédérale, on peut observer sensiblement les mêmes comportements électoraux. C'est uniquement la crédibilité et la sympathie dont jouit Ed Broadbent auprès de l'électorat, qui ont permis au NPD de sortir de la marginalité.

De l'autre côté de la barricade, c'est la situation inverse. Le Parti libéral du Canada continue de dominer les sondages, même avec le plus impopulaire de tous les chefs politiques fédéraux. Ce pourquoi les conservateurs vivent dans l'angoisse que Jean Chrétien finisse par obtenir la tête de John Turner. Une injustice que Brian Mulroney ne permettra jamais; il garde la main sur le bouton-déclencheur de l'élection.

Cette préférence pour le pragmatisme politique, les Québécois l'ont également exprimée en portant au pouvoir l'Union nationale dirigée tour à tour par Maurice Duplessis, Daniel Johnson et Jean-Jacques Bertrand. En 1960, la conjoncture politique était éminemment favorable aux libéraux: affaibli par les décès de Duplessis et Sauvé, le gouvernement unioniste croulait sous les scandales; le tout nouveau chef Jean Lesage était entouré d'une équipe de vedettes, les Lévesque, Lapalme, Laporte et Gérin-Lajoie. Et pourtant, c'est de justesse que le PLQ a pris le pouvoir. Peut-être parce que les Québécois ont perçu le programme de la Révolution tranquille comme celui d'un parti idéologique?

Tout aussi idéologique que le Parti québécois d'aujourd'hui, porte-étendard de l'indépendance et de la social-démocratie. La force de René Lévesque, c'était le secret que lui seul possédait de savoir concocter la potion magique pour rendre le parti attrayant plutôt que repoussant. C'était évidemment ce charme qui a fait de l'adhésion des Québécois au PQ un choix sentimental et qui a privé le PLQ de l'appui de ce 20% d'électeurs instables, de ce segment fluide dont les humeurs vacillent au gré de la conjoncture.

Jacques Parizeau peut-il répéter l'exploit, réussir là où Pierre Marc Johnson a échoué? Ou le Parti québécois serait-il mort avec René Lévesque?

## Le duel

Il y a maintenant plus de deux ans que Robert Bourassa fait la pluie et le beau temps à l'Assemblée nationale. Face à Pierre Marc Johnson, il avait la vie facile, trop facile.

Avec l'entrée en scène de Jacques Parizeau, on peut déjà prévoir une période de plus grande intensité politique, un rapport de forces mieux équilibré.

Voilà deux chefs politiques qui s'observent à distance depuis des années, mais qui n'ont pas vraiment eu l'occasion de croiser le fer. Ils se sont affrontés une seule fois; c'était pendant la campagne référendaire de 1980 dans le comté de L'Assomption. Un face à face dont Robert Bourassa est sorti tête haute après avoir fait mordre la poussière à un ministre des Finances que la croyance populaire disait jusque-là invulnérable.

À quand le prochain affrontement entre ces deux forts en chiffres de la politique québécoise? Si on en croit Jacques Parizeau, ce n'est pas pour demain. Il ne prévoit pas se présenter aux élections partielles des comtés de Roberval ou Anjou et songe même attendre jusqu'aux élections générales. Diriger l'aile parlementaire depuis le secrétariat du parti à Montréal, assurer à distance l'unité du caucus et sa cohérence dans les travaux parlementaires? Voilà qui n'est pas facile; René Lévesque l'a appris à ses dépens. Et absent de l'Assemblée nationale, un chef politique prive son parti de toute cette visibilité que procure la participation aux débats de l'Assemblée nationale, notamment la période des questions. Sans compter que M. Parizeau a toujours affiché un profond respect pour les institutions politiques.

À l'instar de Claude Ryan en 1979 et de Robert Bourassa en 1985, Jacques Parizeau succombera inévitablement à la pression de l'opinion publique. Ce sera un grand spectacle politique que les retrouvailles des deux économistes ennemis devant les caméras de la télévision. Tôt ou tard, l'implacable logique du professeur finira bien par faire trébucher le champion de la vieillesse et du roulé-boulé. Mais en fin de course, il ne serait pas étonnant que l'habileté politique de Robert Bourassa l'emporte.

## Le Panama

Opposant une violente résistance aux forces de l'ordre, les manifestants ont élevé des barricades en plusieurs points des principales artères du centre-ville, provoquant des encombrements qui se sont prolongés tard dans l'après-midi.

Une deuxième manifestation de rue convoquée par la coalition d'opposition Croisade Civile a été annulée en raison du quadrillage de la ville par l'armée.

Les partis politiques hostiles au général Noriega et les groupes d'opposition réunis au sein de la Croisade Civile ont scellé leur unité lundi et ont conclu un accord visant la formation d'un gouvernement de « réconciliation nationale », rappelle-t-on.

Les tensions se sont exacerbées dans le pays après la fermeture du système bancaire, décidée vendredi dernier, à la suite d'un véritable embargo monétaire mis en place par les États-Unis.

## La direction du Droit retire sa dernière offre

OTTAWA (PC) — Le quotidien *Le Droit* a retiré la dernière offre qu'il avait faite à ses 190 employés en grève.

« Nous devons évaluer les pertes financières que nous cause cette grève », a expliqué hier la directrice des communications du quotidien d'Ottawa-Hull, Mme Guylaine de Mui.

Il faut entendre par là que toute autre offre qui sera faite à l'avenir aux travailleurs en grève risque d'être moins avantageuse que celle qui vient d'être retirée, a ajouté Mme de Mui. Aucun porte-parole syndical n'était disponible pour commenter cette nouvelle.

Le quotidien a cessé de paraître le 20 février à la suite de la grève déclenchée par son personnel de bureau et de production représenté par le local 145 du Syndicat québécois de l'imprimerie et des communications. Le principal point en litige repose sur les concessions demandées par la direction pour contribuer à réduire un déficit de \$ 2 millions. Il n'y a eu aucune rencontre entre les deux parties depuis le début du conflit, et aucune n'est prévue.

Faut LE DEVOIR pour le croire!

## SUITES DE LA PREMIÈRE PAGE

### ◆ Un mort

l'organe. Le coeur a été prélevé à 20 h 30 lundi. Rapidement, le patient de l'Institut de cardiologie entrainé en salle d'opérations. Ce n'est qu'à 3 h dans la nuit, après le travail minutieux de quatre chirurgiens, un cardiologue et un anesthésiste et toute une équipe de soins infirmiers, que le patient sortait de la salle avec un coeur humain sain. La transplantation telle que n'a duré qu'une heure.

C'est le retrait du coeur Jarvik qui était plus complexe, expliquait le Dr Yves Leclerc, chef du département de chirurgie. « Cette technologie n'est pas encore au point ». Il faut défaire les bagues de teflon et plastique qui maintiennent le coeur en place.

Le coeur Jarvik, fabriqué par la firme Symbion, de Salt Lake City, sera rapatrié aux États-Unis, chez le fabricant. C'est là qu'on compile des statistiques sur la fiabilité du coeur artificiel. Un tel coeur coûte \$ 18.600.

L'intervention s'est très bien passée, ont révélé les deux chirurgiens. « On a été très chanceux; il n'y a pas eu de complications ».

Le patient s'est éveillé hier matin. Son état est critique mais stable. Il était encore branché à un respirateur, hier midi, mais les chirurgiens espéraient pouvoir le débrancher durant la journée.

Ce n'est que dans trois semaines que les médecins pourront être fixés sur la réussite complète de la transplantation. Les jours et semaines qui suivent une greffe sont déterminants. Le patient reste très vulnérable à toute infection et aux embolies.

Dans l'ensemble des cas de transplantations — avec ou sans coeur artificiel au préalable —, le taux de survie à 5 ans est de 70 à 75%. Pour les cas d'implantation préalable de coeur artificiel, le taux de survie est moindre après la greffe du coeur humain: il est d'environ 40 à 50%.

Après une telle intervention, les greffés peuvent reprendre une vie presque normale, en faisant évidemment attention. Ce patient de 29 ans n'avait « aucune histoire de maladie cardiaque » avant que les médecins ne découvrent qu'il souffrait d'infarctus du myocarde. Son état se détériorait très rapidement.

Le coeur Jarvik a déjà pu demeurer 642 jours dans un corps humain, sans être rejeté. « Mais c'était à l'époque où l'on croyait pouvoir implanter ce coeur de façon permanente », justifie le Dr Carrier. Aujourd'hui, l'on sait que le coeur artificiel n'est que temporaire.

Il n'est d'ailleurs implanté que chez des sujets en « bonne santé relative ». En termes clairs, cela signifie que le patient atteint de maladie cardiaque ne doit souffrir d'aucune autre maladie ou disfonctionnement. Il doit aussi être assez jeune. Dans le présent cas, avant son intervention, le patient pouvait s'asseoir, jouer aux échecs, faire un peu de bicyclette sur place, s'alimenter lui-même... et s'informer chaque jour pour savoir si l'hôpital avait enfin trouvé un donneur compatible.

Le Dr Carrier croit qu'avec l'expérience, les médecins seront appelés à réduire les critères de prescription de ce coeur artificiel.

Pour l'Institut de cardiologie, il s'agissait du 41e patient à se voir greffer un coeur depuis le mois d'avril 1983. Il ne s'agissait toutefois que de la seconde tentative de greffe après un coeur Jarvik.

L'équipe de chirurgiens a tenu à remercier les médias pour avoir fait connaître au public ce pressant besoin d'organes. C'est par l'intermédiaire des médias que la famille de l'homme décédé à su que Métron Transplantation recherchait désespérément un coeur et un donneur de groupe sanguin B.

### ◆ Bourassa

et les groupes financiers sont soutenus par des groupes industriels, ce qui rendra possible un tel recours, a-t-il dit.

Pour l'opposition péquiste, ce moment dont se réjouit tant le premier ministre doit cependant être perçu tout autrement. Il s'agit d'un projet modeste qui, selon elle, signifie tout simplement l'abandon du grand rêve énergétique de M. Bourassa à savoir la production de 12.000 mégawatts (mw), tel que promis durant la campagne électorale de 1985.

Le député d'Ungava, Christian Claveau, a argué, hier, que l'an dernier Hydro-Québec évoquait la possibilité de développer au moins 3.500 mw. Ce qu'on annonce aujourd'hui n'a aucune mesure avec ce qui était promis, de dire M. Claveau y voyant à la preuve que la prudence du Parti québécois dans ce dossier était justifiée.

Le premier ministre Bourassa ne fait que devancer de quelques heures une annonce que devait faire Hydro-Québec, estime M. Claveau. De fait,

la société d'État rend public aujourd'hui son plan de développement pour l'horizon 1998. On y retrouve les projets annoncés hier par M. Bourassa dont certains médias avaient fait mention il y a quelques semaines à partir de documents d'Hydro-Québec. La différence, dit M. Bourassa, est qu'Hydro-Québec planifie tandis que le gouvernement approuve des projets concrets.

À l'opposition qui le raillait hier en faisant état de la modestie de son projet, M. Bourassa a répondu qu'il n'avait jamais promis de mettre en chantier des projets totalisant 12.000 mw durant son premier mandat. « L'opposition rit jaune, dit-il, faisant valoir que les députés péquistes n'ont d'autres arguments après avoir pendant des années prétendu que le développement massif de la construction de centrales était impossible. Le PQ voit un verre à demi vide alors qu'il est à demi plein », a-t-il raillé à son tour.

La construction des trois centrales annoncées hier n'est qu'une première étape. Des négociations sont en cours pour d'autres contrats d'exportation d'électricité, a dit M. Bourassa évoquant des pourparlers avec l'État de New York et avec l'Ontario. Dans ce cas-ci, il indique qu'il rencontrera à nouveau le premier ministre ontarien David Peterson pour pousser plus avant les discussions d'Hydro-Québec et d'Hydro-Ontario.

La réalisation de ce nouveau projet de construction devrait se faire, croit M. Bourassa, dans un meilleur climat que la phase I qui avait donné naissance à de profonds problèmes de relations de travail. Le climat actuel est fort différent entre le gouvernement et les centrales syndicales, dit-il, qui en veut pour preuve le prolongement par consentement du décret de la construction.

### ◆ « super Bush »

Même en Caroline du Nord, où le sénateur Dole avait pourtant concentré ses efforts, M. Bush l'a emporté de façon décisive.

Quand au télé-évangéliste Pat Robertson, il ne finit second que dans quatre États (dont le Texas et la Louisiane) mais termine loin derrière les meneurs au chapitre des délégués.

M. Robertson, qui comptait sur son « armée secrète » qui l'avait si bien servi en Iowa, semble n'avoir pas eu les résultats escomptés auprès des fondamentalistes religieux pourtant nombreux dans le Sud.

Chez les démocrates, les résultats étaient nettement plus serrés mais, comme prévu, le gouverneur du Massachusetts Michael Dukakis remportait la victoire dans les trois plus grands États qui choisissent leurs délégués hier, soit son Massachusetts natal, la Floride et même le Texas, bien que par une plus faible marge.

Le sénateur Albert Gore, avait aussi de quoi se réjouir, lui qui avait tout misé sur ces primaires du Sud. Il l'emportait en Oklahoma, en Arkansas, au Kentucky ainsi que dans son État du Tennessee et réussissait à obtenir 38% des voix des électeurs démocrates qui ont voté hier.

Le pasteur Jesse Jackson, pour sa part, l'emportait dans cinq États dont la Virginie et le Mississippi et terminait au second rang du suffrage populaire avec quelque 28% des voix.

Le grand perdant chez les démocrates est le représentant Richard Gephardt qui ne l'emportait que dans son Missouri natal, mais affirmait tout de même qu'il n'abandonnait pas la course.

Le sénateur Paul Simon et l'ex-sénateur Gary Hart, tous deux presque déjà éliminés de la course à l'investiture démocrate, finissaient loin derrière.

Quinze États, surtout dans le Sud, tenaient des primaires, hier, alors que quatre autres choisissaient leurs délégués au moyen de caucus, pour choisir environ le tiers des délégués qui désigneront les candidats à la présidence des deux partis.

Ce « Super Mardi », comme on l'a surnommé, constitue une première aux États-Unis, et devait donner au Sud plus conservateur une meilleure

### 9 mars par la PC et l'AP

- 1987: Renault vend sa filiale américaine AMC à Chrysler.
- 1986: le roi Hassan Deu du Maroc fête ses 25 ans de règne.
- 1985: au lendemain de l'explosion d'une voiture piégée dans le quartier chite de Beyrouth, le bilan de l'attentat se chiffre à 75 morts et plus de 250 blessés.
- 1977: le président Carter annonce la levée de l'interdiction qui était faite aux Américains de se rendre à Cuba, au Vietnam, en Corée du nord et au Cambodge.
- 1976: rupture d'un câble de télégraphie près de Trente, en Italie du Nord: 42 skieurs sont tués.
- 1966: la France se retire du commandement militaire de l'OTAN.
- 1956: l'archevêque Makarios, leader indépendantiste chypriote, est assigné à résidence aux Seychelles par les autorités britanniques.
- 1796: le général Bonaparte épouse Joséphine de Beauharnais. Ils sont nés un neuf mars: le navigateur florentin Amerigo Vespucci (1451-1512); Viatkheslav Molotov, homme d'État soviétique (1890-); le compositeur américain Samuel Barber (1910-1981).

Directeur du restaurant de l'Assemblée nationale

## Dişette d'argent pour l'ex-greviste de la faim

QUÉBEC (PC) — Le directeur du restaurant de l'Assemblée nationale, M. Claude Laporte, a été suspendu sans solde de ses fonctions pour les deux prochaines semaines.

M. Laporte avait fait la manchette jeudi dernier en entreprenant une grève de la faim pour protester contre le peu de support qu'il disait avoir reçu des autorités de l'Assemblée nationale à la suite d'accusations de fraude portées contre son administration du restaurant *Le Parlementaire*.

Il avait mis fin à sa grève deux jours plus tard après avoir reçu une lettre du président de l'Assemblée nationale, M. Pierre Lorrain. Ce document « lève tous les soupçons qui pesaient sur ma personne et sur mes adjoints », a alors dit M. Laporte.

Mais outré par son geste, le secrétaire associé à l'administration de l'Assemblée nationale, M. Gilbert L'Heureux, a pris hier une « mesure disciplinaire » contre l'ex-greviste, le suspendant sans salaire pendant deux semaines. La sanction n'a pas été communiquée officiellement à la presse: ce sont des journalistes qui

se sont enquis des motifs de l'absence inhabituelle du directeur du *Parlementaire*.

Dans un avis écrit transmis à M. Laporte, on signale que la sanction est imposée en vertu de l'article 4 de la Loi de la fonction publique qui prescrit les normes de déontologie auxquelles les fonctionnaires doivent se soumettre. Ces normes interdisent à un subalterne de porter un conflit avec ses supérieurs sur la place publique.

Les supérieurs de M. Laporte lui ont interdit toute communication avec la presse pendant sa suspension, de sorte qu'il a été impossible pour les journalistes qui ont joint M. Laporte par téléphone de lui arracher des commentaires.

On était incapable de savoir notamment si M. Laporte sera réintallé dans ses fonctions à la suite de sa suspension. Une firme privée de consultants avait tracé un bilan sévère de l'administration de ce restaurant depuis 10 ans et M. Laporte estimait que ce rapport mettait en doute sa réputation.

# SPORTS

## Victoire importante de 6-4 contre les Whalers

# Les Nordiques ne sont pas morts

GUY ROBILLARD

QUÉBEC (PC) — Répondant bien au témoignage de confiance que leur avait manifesté Maurice Filion en ne procédant à aucune transaction au cours de la journée, les Nordiques ont remporté le match crucial qu'ils ont disputé aux Whalers de Hartford, 6-4, pour s'approcher à trois points de ces derniers et du quatrième rang de la section Adams. Les Nordiques affronteront à nouveau les Whalers, à Hartford, dimanche.

La production offensive est venue de joueurs dont on n'attendait pas. Confirmé dans son statut de Nordique du jour même, Marc Fortier a réussi ses deux premiers buts dans la Ligue nationale, à sa 14e rencontre, et Jeff Jackson a ajouté un autre doublé. Michel Goulet et Jeff Brown ont complété le pointage en apportant leur contribution offensive coutumière. Anton Stastny a aussi fait sentir sa présence en obtenant deux passes à son retour au jeu.

Les Nordiques menaient 5-3 après deux périodes. Ils se sont donné une avance de 5-1 avant que Dave Tippett, en avantage numérique, et Lindsay Carson ne marquent deux buts en moins de deux minutes, chaque fois sur des retours de lancer.

Michel Goulet a ouvert le pointage à la première période en déviant habilement du revers une passe parfaite de Peter Stastny.

Puis après quelques chances des Nordiques ratées par un manque de finition chronique, Marc Fortier a

enregistré son premier but de la Ligue nationale en comptant une passe de Lane Lambert sur une échappée à deux contre un.

Le premier engagement fut tout à l'avantage des Fleurdelysés et il est venu bien près de se terminer 3-0 à la suite d'un jeu bizarre : en voulant contrôler un tir-dégagement de Goulet, dirigé faiblement de la ligne rouge, Mike Liut a dirigé la rondelle en plein sur le poteau.

Le gardien a exécuté un superbe arrêt contre Fortier à la quatrième minute de la deuxième période et, selon le scénario classique, Ray Ferraro est allé déjouer Mario Brunetta en contre-attaque, après avoir capté une passe de Paul MacDermid.

Sur ce but, le défenseur Jeff Brown s'était attardé en zone offensive, mais la même stratégie l'a servi 44 secondes plus tard lorsqu'il a fait dévier un tir d'Anton Stastny derrière Liut en avantage numérique. C'était le 14e but de Brown, ce qui lui permettait d'effacer le record d'équipe, pour un défenseur, que détenait Mario Marois depuis la saison 1983-84.

Jeff Jackson, réputé pour manquer d'innombrables chances, a ensuite réussi l'exploit de marquer deux buts en un peu plus de deux minutes, chaque fois sur des tirs précis de l'enclave.

Quinze secondes avant la fin de l'engagement, Ron Francis a dirigé un tir frappé sur le poteau.

Les Whalers ont dirigé 22 tirs au but au cours d'une deuxième période néanmoins bien partagée, pour un total de 28 contre 20 après 40 minutes.

Emile Francis au sujet des deux transactions qu'il a effectuées hier : « Richard Brodeur est un vétéran aguerri qui pourrait nous aider lors du dernier mois de la saison et pendant les séries éliminatoires. Il est fort sous la pression. Steve Weeks (remplacé à ses deux derniers départs) a été un grand joueur d'équipe et cette transaction va lui procurer la chance de devenir le gardien numéro un d'une formation de la Ligue nationale. « À six pieds quatre pouces, Charlie (Bourgeois) ajoutera du poids et de la portée à notre brigade défensive. Il s'avère une bonne assurance pour la fin de la saison et il nous aidera pour plusieurs années encore. »

Les Nordiques ont retourné hier Ken Quinney et Bobby Dollas à Fredericton, pour faire place à Anton Stastny et Terry Carkner. Fortier est donc assuré de terminer la saison à Québec, en vertu des règlements. « Ça ne fait pas vraiment notre af-

faire, mais nous n'avons que quatre autres centres », a déclaré Ron Lapointe. Le cas de David Latta est différent puisqu'il a été rappelé en vertu du règlement des mesures d'urgence. Selon Lapointe, Quinney, un grand voyageur entre Fredericton et Québec, « s'est fait à l'idée d'attendre un 12e et 13e atout et il accepte son sort. Et s'il peut faire quelques dollars de plus en disputant des matches dans la Ligue nationale, il est bien content. »

David Latta et Tommy Albelin étaient les joueurs en trop chez les Nordiques hier. Dans le camp des Whalers, les blessés Sylvain Turgeon (cheville, il a patiné en matinée), John Anderson (épaule), Neil Sheehy (hanche), Scot Kleinendorst (épaule) n'étaient pas en uniforme, de même que Mark Reed et Gord Sherven. Richard Brodeur était le substitut de Mike Liut, mais Charles Bourgeois n'a pu rejoindre sa nouvelle équipe à temps pour le match.

**Nordiques 6, Whalers 4**

**Première période**  
1—Québec, Goulet 38  
P. Stastny, A. Stastny ..... 3:28  
2—Québec, Fortier 1  
Lambert, Duchesne ..... 17:41  
Pénalités — MacDermid Har, Picard Qué 1:45, Samuelsson Har 8:38, Ladouceur Har, Brown Qué 14:58

**Deuxième période**  
3—Hartford, Ferraro 15  
MacDermid ..... 3:10  
4—Québec, Brown 14  
A. Stastny, P. Stastny ..... 3:56  
5—Québec, Jackson 8  
Haworth, Lambert ..... 4:19  
6—Québec, Jackson 9  
Brown, Côté ..... 6:31  
7—Hartford, Tippett 13  
Samuelsson, Francis ..... 13:17

8—Hartford, Carson 5  
MacDermid ..... 13:58  
Pénalités — Ladouceur Har 3:35, Guérard Qué 4:19, Moller Qué 8:32, MacDermid Har, Finn Qué 10:24, Robertson Har, Picard Qué (double min.) 11:21, Samuelsson Har 17:22, Wilson Har 20:00

**Troisième période**  
9—Québec, Fortier 2  
Moller, Duchesne ..... 1:17  
10—Hartford, Samuelsson 8  
Ladouceur, Wilson ..... 3:14  
Pénalités — Eagles Qué 1:57, Robertson Har, Donnelly Qué (maj.) 6:51, Côté Har 8:05, Robertson Har, Lambert Qué (min., maj.) 13:44, Samuelsson Har 14:04

**Tirs au but**  
Hartford ..... 6 22 9 — 37  
Québec ..... 12 8 2 — 22  
Gardiens — Hartford, Liut, Québec, Brunetta  
Assistance — 15:093

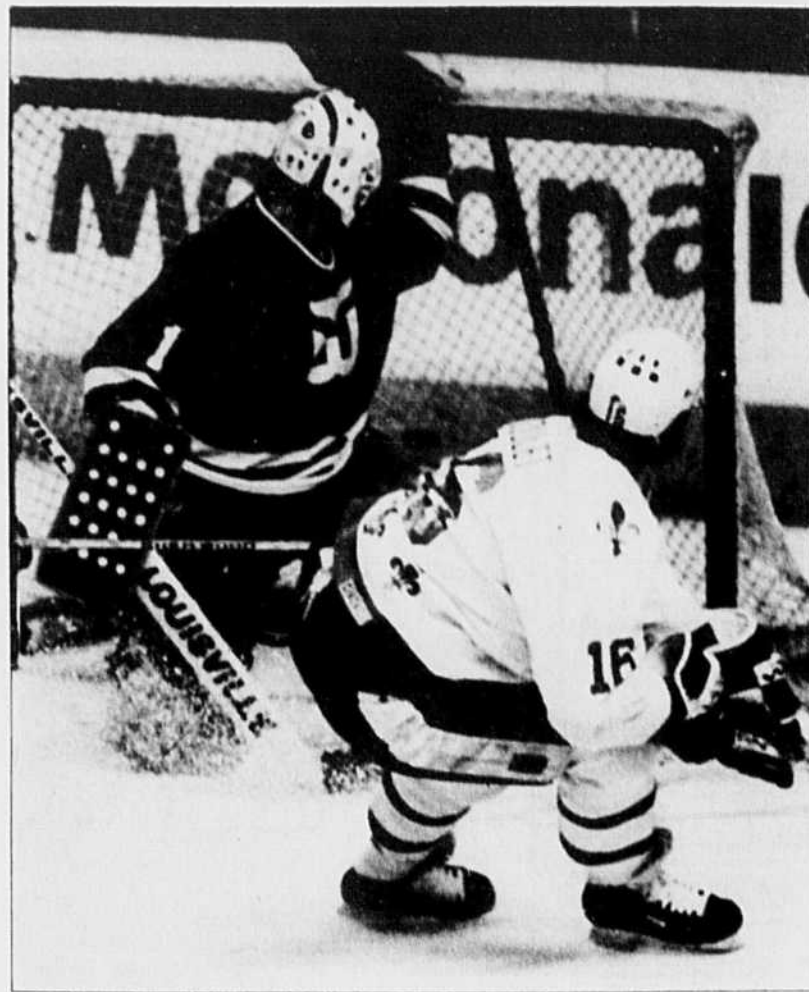


Photo PC

### Michel Goulet lance l'attaque

Michel Goulet a marqué le premier des six buts des Nordiques hier soir, assurant une très importante victoire de 6-4 sur les Whalers de Hartford, au Colisée. Les Nordiques se rapprochent ainsi à trois points des Whalers et du quatrième rang de la section Adams. Les deux équipes ont encore 13 matchs à disputer d'ici la fin de la saison. Le huitième et dernier match entre ces deux formations aura lieu dimanche prochain, à Hartford.

## Le voeu de Brodeur est exaucé

VANCOUVER (PC) — Le vétéran gardien de but Richard Brodeur portera dorénavant les couleurs des Whalers de Hartford.

Les Whalers ont acquis ses services des Canucks de Vancouver, hier, en retour d'un autre gardien de but, Steve Weeks, l'auxiliaire de Mike Liut à Hartford.

Brodeur, qui a joué à Vancouver pendant sept ans, a disputé 11 matches cette saison et sa moyenne de buts alloués s'est chiffrée à 4.39. Il est âgé de 35 ans.

De son côté, Weeks, 29 ans, a gardé les buts des Whalers 18 fois cette année et sa moyenne s'est établie à 3.59.

Depuis quelque temps des rumeurs d'échange impliquant Brodeur circulaient à travers la ligue. Brodeur posséderait d'ailleurs l'un des contrats les plus lucratifs parmi les cerbères de la LNH.

Le 22 février, il avait été rétrogradé à Fredericton, de la Ligue américaine, où il avait conservé un dossier de 0-1-0, participant à deux rencontres.

La saison dernière, Brodeur avait disputé 53 matches dans l'uniforme des Canucks, cumulant une moyenne de buts alloués de 3.59 et une fiche de 20-25-5.

« Richard Brodeur est un gardien d'expérience et nous pensons qu'il peut inspirer l'équipe pendant le dernier mois de la saison et pendant les séries éliminatoires », a déclaré le président et directeur-général des Whalers, Emile Francis.

Brodeur a porté l'uniforme des Nordiques de Québec du temps de la défunte Association mondiale de hockey.

D'autre part, à St. Louis, un jour après avoir échangé le défenseur étoile Rob Ramsey et le gardien de but Rick Wamsley aux Flames de Calgary, les Blues Louis ont acquis les services du vétéran défenseur Gordie Roberts des Flyers de Philadelphie en retour de considérations futures.

Les Blues ont également échangé le défenseur Charlie Bourgeois et un choix de troisième ronde au repêchage de 1989 contre le choix de deuxième ronde des Whalers de Hartford au même repêchage.

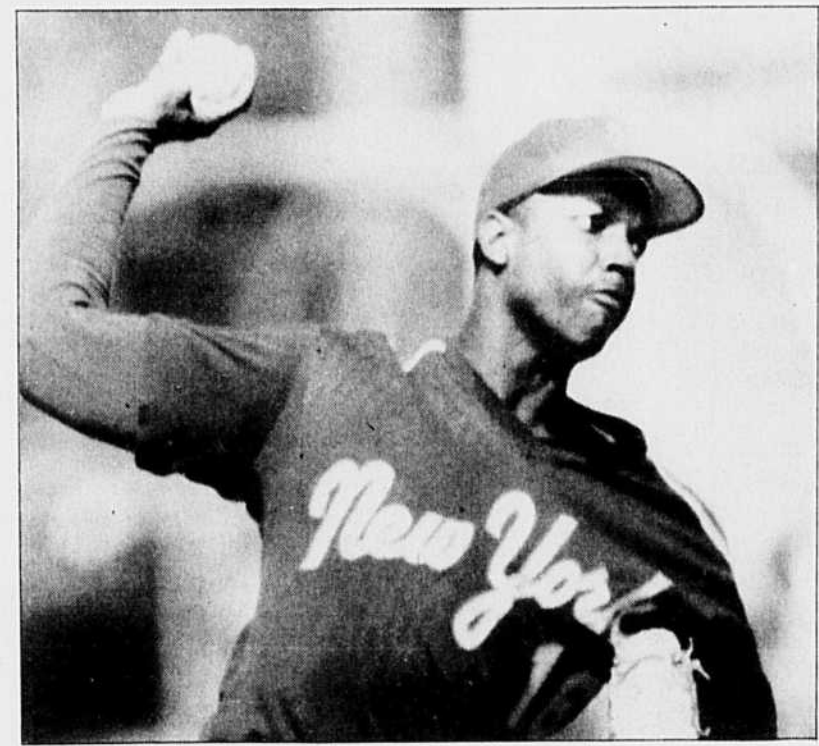


Photo AP

Dwight Gooden

### Autre gain des Expos, 7-3, contre New York

# Rodgers craint surtout les Mets

RICHARD MILO

PORT ST. LUCIE (PC) — Buck Rodgers affirme que les Mets de New York constituent l'équipe à battre « à cause de leurs lanceurs partants ».

« Notre formation est comparable à celle des Mets mais leurs partants sont supérieurs — Dwight Gooden, Bob Ojeda, Ron Darling, Sid Fernandez et Rick Aguilera. Ils ont plus de talent à cette position », a-t-il dit.

« Pour la première fois, nous avons toutefois plus de profondeur (au monticule) que quiconque », a-t-il indiqué.

« Ce n'est plus comme l'an dernier alors qu'à l'entraînement, il y avait des gars comme Bruce Berenyi, Len Barker, Bill Campbell... », a-t-il poursuivi.

Il est vrai que Dwight Gooden peut remporter 20 victoires mais le gérant affirme que « trois ou quatre » lanceurs des Expos en gagnent 15. Il se demande également si le releveur gaucher Randy Myers remplacera

adéquatement Jesse Orosco aux côtés de Roger McDowell.

« Tout compte fait, j'aime notre comité » de cinq releveurs », a-t-il tranché.

Défensivement, Rodgers avance que son équipe ne peut faire pire que l'an dernier alors qu'elle a pris l'avant-dernière place. À l'offensive, il reconnaît que les Mets ont plus de puissance — ayant frappé 192 circuits contre 120 pour les Expos. Ils ont également plus de rapidité dans l'ensemble.

« Nous n'avons que Tim Raines et Mitch Webster pour voler des buts », a-t-il dit.

D'autre part, Richie Lewis, un jeune qui a « du tigre dans les yeux », a impressionné hier lors de la victoire des Expos, 7-3, contre les Mets de New York.

Lewis, 22 ans, le deuxième choix des Expos au repêchage de 1987, s'est imposé en retirant au bâton le redoutable Darryl Strawberry à deux reprises. Il n'a alloué qu'un coup sûr en trois manches.

« Il est arrogant. C'est son style et

## Jean Perron : « Les Oilers sont toujours les champions »

### Montréal en quête d'un neuvième gain consécutif

FRANÇOIS LEMENU

EDMONTON (PC) — Le Canadien tentera d'inscrire une neuvième victoire de suite, ce soir, à Edmonton. La tâche s'annonce toutefois difficile. Les Oilers luttent présentement contre les Flames de Calgary pour le titre de la section Smythe, et ils mettront tout en oeuvre pour devancer leurs grands rivaux albertains d'ici la fin de la saison.

Ainsi lundi, les Oilers se sont approchés à un point des Flames en battant les Jets de Winnipeg 6-0. Dans ce match, Wayne Gretzky a amassé cinq passes.

« Les Oilers sont les champions de la coupe Stanley et ils demeurent les meilleurs jusqu'à preuve du con-

traire », a commenté Jean Perron.

Celui-ci fait remarquer que Gretzky semble avoir retrouvé tous ses moyens, lui qui a raté 16 parties cette année et qui risque de perdre le championnat des compteurs à Mario Lemieux. De plus, Perron rappelle que les Oilers comptent sur le meilleur gardien de la ligue.

« Fuhr est le meilleur, affirme Perron. Il est de loin supérieur à Ron Hexall. Entre les deux, il n'y a vraiment aucune comparaison. »

Mais si bon soit-il, Perron se demande si Fuhr aura suffisamment d'énergie pour terminer la saison en force.

« Il a joué beaucoup de hockey au cours des derniers mois, dit-il. Il a successivement participé à *Rendez-Vous 87*, aux séries de la coupe Stanley et au tournoi de la Coupe Canada. Et cette saison, il devrait jouer entre 70 et 75 parties. C'est beaucoup », opine Perron.

Quoi qu'il en soit, Fuhr sera devant le filet des Oilers ce soir et le Tricolore devra donner le maximum s'il entend balayer la série de trois parties face aux champions de la coupe Stanley.

Par ailleurs, les Bruins de Boston et les Whalers de Hartford, deux équipes que le Canadien risque d'affronter en séries, viennent de se renforcer devant le filet, quelques heures seulement avant la date limite des échanges.

« Tout le monde recherchait

Moog », a indiqué hier Perron qui avoue avoir un faible pour l'ex-auxiliaire de Grant Fuhr à Edmonton.

« Si jamais (Réjean) Lemelin flanche, les Bruins pourront compter sur un gardien en très grande forme », ajoute l'entraîneur du Tricolore.

Mats Naslund a été cloué au lit lundi par une gastro-entérite et le thérapeute Gene Gaudet doute que le Suédois puisse affronter les Oilers ce soir. Naslund devait être examiné par un médecin, hier, mais son teint pâle ne laissait présager rien de bon. Chris Chelios et Shayne Corson demeurent également des cas douteux. Chelios soigne toujours une blessure à la main gauche, cependant que Corson ne s'est entraîné qu'une seule fois avec ses coéquipiers depuis qu'il a subi une élongation musculaire à l'aine, qui l'a tenu l'écart du jeu pour trois matchs.

Serge Savard devait se rendre à Saskatoon, hier, afin d'assister au match entre les Blades et les Tigers de Medicine Hat. L'avion qui devait le conduire de Salt Lake City à Calgary s'est présenté avec une heure de retard mais sans équipage aux commandes pour le dernier parcours. Savard a donc pris un autre vol en direction d'Edmonton. Le directeur général du Canadien voulait voir quatre ou cinq joueurs en vue du prochain repêchage, et aussi constater la progression de Mark Pedersen, le premier choix de l'équipe en 1986.

## HOCKEY

### Ligue nationale

Lundi

Pittsburgh 5, Calgary 4

Edmonton 6, Winnipeg 0

Hier

Detroit 2, Boston 0

Québec 6, Hartford 4

Islanders 7, Vancouver 4

Rangers 7, New Jersey 4

St. Louis 3, Toronto 2

Ce soir

Los Angeles à Hartford

Buffalo à Minnesota

Montréal à Edmonton

Toronto à Chicago

Calgary à Winnipeg

Demain

Los Angeles à Boston

Québec à Islanders

Washington à Phil'phie

Pittsburgh à St. Louis

Vancouver à Detroit

Winnipeg à Calgary

Samedi

New Jersey à Phil'phie

Pittsburgh à Minnesota

Detroit à Islanders

Boston à Québec

Rangers à Washington

Hartford à Montréal

Buffalo à Calgary

Chicago à Toronto

Edmonton à Vancouver

Les meneurs

(Parties d'hier non comprises)

Lemieux, Pitt... 57 77 134

Gretzky, Edm... 36 86 122

Savard, Chi... 39 75 114

Haw'chuk, Win... 41 68 109

Yzerman, Det... 50 52 102

Stastny, P, Qué... 42 57 99

Messier, Edm... 34 62 96

Goulet, Qué... 37 50 87

Carson, LA... 42 43 85

Robitaille, LA... 40 45 85

Bullard, Cal... 41 42 83

Kurri, Edm... 34 48 82

Loob, Cal... 39 42 81

Nieuwendyk, Cal... 46 34 80

Poddubny, Ran... 35 45 80

Smith, Mon... 23 57 80

Simpson, Edm... 49 29 78

Lafontaine, Isl... 39 39 78

Ciccarelli, Min... 35 42 77

Naslund, Mon... 22 53 75

Anderson, Edm... 32 42 74

Gartner, Was... 43 30 73

Gilmour, STL... 31 42 73

### LIGUE NATIONALE

#### Conférence Prince-de-Galles

Section Charles Adams

pj g p n bp bc pts

MONTREAL ..... 68 38 20 10 253 212 86

BOSTON ..... 68 38 25 5 260 215 81

BUFFALO ..... 67 31 27 9 234 248 71

PITTSBURGH ..... 67 28 32 7 204 224 63

QUÉBEC ..... 67 28 35 4 234 255 60

Section Lester Patrick

WASHINGTON ..... 67 35 26 6 239 196 76

PHILADELPHIE ..... 66 34 25 7 245 204 75

ISLANDERS NY ..... 68 33 26 9 260 230 75

RANGERS NY ..... 68 29 31 8 256 244 66

PITTSBURGH ..... 67 28 30 9 262 269 65

NEW JERSEY ..... 70 30 35 5 245 272 65

#### Conférence Clarence Campbell

Section James Norris

DETROIT ..... 68 35 24 9 275 229 79

ST. LOUIS ..... 68 30 32 6 231 237 66

CHICAGO ..... 67 27 33 7 234 265 61

TORONTO ..... 69 19 40 10 238 294 48

MINNESOTA ..... 67 17 41 9 205 289 43

Section Connie Smythe

CALGARY ..... 67 39 21 7 319 254 85

EDMONTON ..... 68 38 22 8 314 242 84

WINNIPEG ..... 68 31 28 9 257 254 71

LOS ANGELES ..... 69 25 39 5 260 307 55

VANCOUVER ..... 70 21 42 7 237 284 49

### LIGUE MAJEURE DU QUÉBEC

Lundi

Drummondville à St-Jean

Laval 11, Verdun 5

Hier

Hull à Chicoutimi

T-Rivières 4, Victo'ville 3

Victo'ville à Drum'ville

Granby 6, Hull 5

Shawinigan à Granby

Ce soir

Laval à St-Jean

Shawinigan à Chicoutimi

Trois-Rivières à Verdun

### CLASSEMENT

Section Robert Lebel

pj g p n bp bc pts

HULL ..... 66 41 21 4 361 272 86

LAVAL ..... 65 39 24 2 356 325 80

ST-JEAN ..... 66 38 25 3 323 269 79

GRANBY ..... 66 23 40 3 280 342 49

VERDUN ..... 67 19 44 4 276 408 42

Section Frank Dillo

VIC'VILLE ..... 66 33 27 6 284 269 70

CHICOUTIMI ..... 65 34 30 1 321 298 69

DRUM'VILLE ..... 65 32 29 4 312 305 68

T-RIVIÈRES ..... 66 26 34 6 318 341 58

SHAWINIGAN ..... 65 27 35 3 356 356 57

## SOMMAIRES

### Red Wings 2, Bruins 0

Première période

1—Detroit, Norwood 6

2—Detroit, Burr 14

3—Detroit, Kocur 4:19

Pénalités — Linsman Bos 1:07, Joyce Bos, Barr

Del 6:52, Sharles Del 9:32, Campbell Bos 11:28,

Zombo Del 15:04, Miller Bos (maj.), Kocur Del (inc. de

partie) 17:42

Deuxième période

—Aucun but.

P